

PROPOSITIONS DES ELUS VERTS POUR UNE ARCHITECTURE TOULOUSAINNE POUR TOULOUSE

Par Jean-Charles Valadier, élu Vert du Grand Toulouse

1) Le contexte urbain et architectural

Schématiquement, nous distinguons 3 types d'habitat à Toulouse :

- l'habitat en brique antérieur aux années 1950 qui a suivi les modes architecturales en les adaptant aux matériaux locaux par obligation économique et technique
- l'habitat collectif postérieur aux années 1950 issu des bureaux d'études parisiens puis internationaux et avec très peu de référence à la signature architecturale locale et qui suit les évolutions standardisées du BTP
- l'habitat individuel (les villas), souvent fait par des entreprises locales et qui essaie de se référer à une tradition ; il aboutit souvent à un pastiche neotoulousain par manque de modèle architectural innovant.

C'est à partir de ce constat que nous menons une réflexion, dans le cadre du développement durable et de la préservation des diversités biologiques et culturelles.

Les quartiers anciens de Toulouse antérieurs aux années 1950

Les quartiers anciens de Toulouse, antérieurs aux années 1950, sont en général réussis en terme d'architecture et d'urbanisme par les générations passées. Leur architecture de brique de terre, et de tuile de terre est caractéristique des méthodes d'écoconstruction auxquelles étaient forcées de se plier les bâtisseurs d'alors. Cette architecture participe au renom de Toulouse. Pour les Verts, il s'agit de respecter ce bâti et de le mettre aux normes sanitaires et énergétiques, en élevant les hauteurs ou densifiant les cours si nécessaires.

Les immeubles dits « modernes »

Par contre, la plupart des bâtiments collectifs de la fin du XX siècle et de ce siècle sont des bâtiments issus de la mondialisation des entreprises du BTP qui reproduisent les mêmes structures avec les mêmes techniques de construction dans toutes les villes du monde. Ces bâtiments peuvent parfois représenter des innovations techniques et écologiques dans un référent culturel mondialisé. Ils s'inscrivent dans un modèle économique qui exclut les entreprises et les architectes locaux, hormis en fin de chaîne de sous-traitance.

Les écoquartiers du XXI siècle

En ce qui concerne les nouveaux quartiers qui peuvent être nécessaires tant qu'une politique forte de densification urbaine n'est pas en place, ce seront bien sûr des écoquartiers tournés vers les transports en commun, le vélo et les espaces piétons, nécessairement plutôt denses et pouvant atteindre 5 à 7 étages.

2) Des propositions architecturales

Les élus verts proposent une alternative à l'architecture basique et globalisée qui se pratique aujourd'hui dans les villes qui subissent la mondialisation sans volonté d'agir localement.

Nous soutenons l'excellence internationale en terme de conception et d'innovation écologique et technique, dans le cadre de son adaptation aux matériaux et à l'architecture locale. Il s'agit de valoriser le savoir faire toulousain en intégrant les matériaux locaux légués par l'histoire bimillénaire de Toulouse avec les innovations techniques et écologiques en provenance du monde entier. Les nouvelles constructions et réhabilitations doivent être exemplaires en terme d'éco construction, tant au niveau énergétique, éthique (tel l'usage des bois tropicaux) et social (maintien de la mixité) tout en garantissant une signature architecturale toulousaine.

3) Des propositions de densification urbaine

Les élus verts mènent une action politique forte pour accompagner la mutation des tissus urbains existants et pour que l'on abandonne progressivement les concepts de blocs d'immeubles pour revenir au concept de rue avec des immeubles de tailles réduites et différentes

C'est pourquoi, nous proposons que la totalité du bâti dense ou à densifier de la ville soit intégré dans des documents graphiques de détail du PLU comme cela a déjà été fait pour densifier certains quartiers centraux.

Le schéma ci dessous décrit à partir d'un PLU générique une densification possible « cousue main » des quartiers, habitation par habitation, en tenant compte de l'harmonie des rues et d'une densification raisonnée des arrières (en vert les cours et jardins préservés, en orange les agrandissements possibles avec les hauteurs autorisées).



Cette démarche permet une densification progressive et respectueuse. Alliée à un plan climat imposant une démarche rigoureuse de développement durable, elle devrait permettre une densification harmonieuse de la ville.

Dans les quartiers d'immeubles sans structure urbaine, les élus verts demandent que des plans d'urbanisme à long terme leur redonnent une forme urbaine avec des rues et des places.